

**07 Question de Mme Kattrin Jadin au ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "les horaires de train de la ligne Liège-Namur" (n° 18255)**

**07.01 Kattrin Jadin (MR):** Madame la présidente, monsieur le ministre, je me permets de vous interroger au sujet des horaires de train des lignes Eupen-Liège et Liège-Namur. S'il est vrai qu'un trajet d'Eupen à Namur ne dure normalement qu'une heure et demie, ou deux heures et quinze minutes si on compte la correspondance pour Louvain-la-Neuve, la correspondance avec le train à destination de Namur n'est pas toujours assurée à la gare de Liège-Guillemins en raison du retard régulier du train en question. Cela a pour conséquence que la véritable durée du trajet compte une heure de plus et que nombre d'étudiants préfèrent prendre la voiture pour effectuer ce trajet hebdomadaire, un choix qui ne facilite pas les situations problématiques du trafic dans les villes concernées.

En effet, il n'y a pas de ligne directe Eupen-Namur, mais pour les voyageurs provenant d'Eupen, de Welkenraedt ou de Verviers, une correspondance est prévue à Liège-Guillemins. Malheureusement, le train qui circule entre Namur et Liège accumule sur son chemin systématiquement entre cinq et dix minutes de retard. Or ces usagers ont seulement cinq minutes pour changer de train. Dans la plupart des cas, la correspondance avec le train à destination d'Eupen n'est donc pas assurée. De même, les personnes plus âgées ou à mobilité réduite ne peuvent prendre la correspondance sous ces conditions actuelles. Tout ce qu'il reste à faire est d'attendre pendant une heure dans une gare qui, aussi belle et impressionnante qu'elle soit, ne présente pas de vraie salle d'attente.

Finalement, je tiens à souligner que cette problématique concerne nombre de voyageurs: non seulement les étudiants de Namur et de Louvain-la-Neuve mais aussi les navetteurs professionnels de la Communauté germanophone ainsi que de toute la région de Verviers, sans oublier les nombreux touristes qui viennent visiter notre pays. Une pétition a été déposée par les étudiants à ce sujet. Je crois que vous en avez été informé.

Monsieur le ministre, serait-il possible d'adapter les horaires de train de cette ligne pour assurer la correspondance en question, en diminuant, par exemple, le temps d'attente de vingt minutes du train à Eupen, gare terminus, permettant ainsi d'allonger l'arrêt à Liège-Guillemins?

**07.02 Jean-Pascal Labille, ministre:** Madame la présidente, chère collègue, le Groupe SNCB m'indique qu'au vu des chiffres de vente au départ d'Eupen liés à l'abonnement, il constate que les destinations de Bruxelles, Liège, Welkenraedt et Verviers sont les plus plébiscitées. Celles-ci représentent, en effet, 80 % des ventes tandis que Huy, Namur et Louvain-la-Neuve ne représentent que 5 % des ventes

En ce qui concerne Verviers et Welkenraedt, 75 % des ventes sont réalisées vers Liège, Bruxelles et Welkenraedt ou Verviers contre 3 % vers Huy, Namur, et Louvain-la-Neuve.

L'ICA est la relation qui dessert l'axe principal Eupen, Welkenraedt, Verviers, Liège, Louvain, Bruxelles, Gand, Bruges et Ostende. Une adaptation horaire accordant un stationnement prolongé de l'ICA à Liège pour augmenter le délai de correspondance pénaliserait sensiblement la clientèle majoritaire venant de Bruxelles et ayant pour destination Verviers et au-delà. L'horaire de l'ICA est également figé au départ d'Ostende en raison des correspondances à assurer à Bruges, Gand et Louvain et à son passage dans la jonction Nord-Midi à Bruxelles.

Cependant, je suis d'avis que le Groupe SNCB se doit d'offrir le meilleur service possible à l'ensemble de ses clients, que ceux-ci voyagent sur un axe principal ou non.

La relation ICM Bruxelles-Midi-Namur-Liers est celle qui dessert, notamment les gares de Bruxelles-Midi, Bruxelles-Central et Bruxelles-Nord, Ottignies, Namur, Liège et Liers. Cette relation est en correspondance à Liège avec la relation ICA Ostende-Eupen.

Les horaires prévoient une correspondance optimale en cinq minutes entre ces deux relations à Liège-Guillemins. Le Groupe SNCB m'indique que, dans la plupart des cas, cette correspondance est respectée et assure un temps de parcours compétitif entre les gares du parcours. Toutefois, en heures de pointe, la densité du trafic ferroviaire, notamment dans la traversée de la jonction Nord-Midi peut occasionner des retards qui peuvent, en effet, mettre en péril les correspondances.

Je comprends parfaitement que cette situation ne soit pas acceptable pour les clients du rail. Le Groupe SNCB me dit qu'il tente au mieux de réduire ces désagréments, mais qu'un retardement complet de l'horaire visant à assurer la correspondance à Liège n'est pas envisageable dans les circonstances actuelles.

Le nouveau plan de transport qui entrera en vigueur en décembre 2014 devra intégrer cette problématique et veiller à aménager des temps de correspondance plus confortables pour les voyageurs.

**07.03 Katrin Jadin (MR):** Madame la présidente, monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse très circonstanciée.

J'attends donc avec impatience ce nouveau plan. J'entends bien qu'il sera tenu compte des problématiques que j'ai évoquées.